



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Un pétrole vert qui nous coûte cher

Alain Dubois

Résumé

Un calcul original, s'appuyant sur la comptabilité nationale, donne une estimation de la rente économique négative ou, si on préfère, du surplus économique global négatif provoqué par l'agriculture française. Cette analyse conduit à des mesures de politiques économiques fondées sur un retour progressif aux équilibres de marché ; leurs effets, notamment en matières d'emploi et de commerce extérieur, sont analysés, dans le cadre de la théorie de l'équilibre général.

Abstract

An original calculus, based on the national accounts, gives an estimation of the negative rent or, if preferred, of the economic negative surplus of the French agriculture. This analysis leads to policies based on a progressive evolution towards a market equilibrium; their effects, especially on employment and trade, are evaluated, with the framework of the general equilibrium theory.

Citer ce document / Cite this document :

Dubois Alain. Un pétrole vert qui nous coûte cher. In: Économie rurale. N°146, 1981. pp. 55-60;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.2818>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_146_1_2818

Fichier pdf généré le 23/09/2021

DEBATS ET CONTROVERSES

UN PETROLE VERT QUI NOUS COUTE CHER...

Alain DUBOIS

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'ENSAE

Résumé :

Un calcul original, s'appuyant sur la comptabilité nationale, donne une estimation de la rente économique négative ou, si on préfère, du surplus économique global négatif provoqué par l'agriculture française. Cette analyse conduit à des mesures de politiques économiques fondées sur un retour progressif aux équilibres de marché ; leurs effets, notamment en matières d'emploi et de commerce extérieur, sont analysés, dans le cadre de la théorie de l'équilibre général.

Summary :

A VERY EXPENSIVE «GREEN OIL»...

An original calculus, based on the national accounts, gives an estimation of the negative rent or, if preferred, of the economic negative surplus of the French agriculture. This analysis leads to policies based on a progressive evolution towards a market equilibrium ; their effects, especially on employment and trade, are evaluated, with the framework of the general equilibrium theory.

L'agriculture est le pétrole vert de la France. Cette affirmation, peut-être parce qu'elle éveille en nous un certain sentiment de fierté nationale, est rassurante. Mais surtout elle est une formule choc en faveur de la défense des intérêts agricoles, d'autant plus efficace qu'elle fait appel au cœur et non à la raison : si l'agriculture est potentiellement pour la France une ressource équivalente à celle du pétrole, alors il faut tirer le meilleur parti de ce gisement, donc mener une politique de prix élevés incitant à la production, de crédit encore moins cher pour favoriser les investissements, d'aides directes, de primes d'installation.

Les hommes politiques ont bien entendu profité de l'occasion qui leur était donnée d'exploiter un slogan qui a le double mérite de faire cocorico, de flatter les agriculteurs, et de justifier une politique d'aide électoralement payante.

Comme l'affirme l'école de Chicago, l'allocation des facteurs est le résultat d'un processus complexe où sont mis en œuvre à la fois des mécanismes de marché (économique), et de «marché politique». L'objet du discours économique dominant sur l'agriculture est de légitimer et de renforcer l'allocation de ses facteurs par le marché politique. Ce qu'on appelle la politique agricole n'est que la forme rationalisée, déguisée, d'un banal «achat de votes».

L'agriculture est donc un peu un secteur témoin de notre économie, car il est sans doute celui où le marché politique est le plus prépondérant. Sa comparaison aux autres secteurs est donc un instrument de preuve du caractère pernicieux de l'allocation des biens par le marché politique.

Le caractère fallacieux du discours dominant est en effet patent. Quels rapports existe-t-il entre l'agriculture et le pétrole, produits a priori si dissemblables ? Un seul, d'ailleurs bien compris par l'opinion : ce sont tous deux des matières premières, c'est-à-dire des produits qui ne peuvent pas être produits simplement par le travail de l'homme, mais qui doivent nécessiter en plus l'utilisation d'une ressource terrestre limitée. Le pétrole est

une de ces ressources limitées. L'agriculture, elle, a besoin de terres arables, qui sont en quantité limitées, ne serait-ce que parce que la superficie des terres émergées n'est que de 149 millions de km².

L'existence d'un facteur limitatif va conférer au possesseur du facteur limitant un pouvoir de négociation qui va lui permettre d'encaisser une rémunération particulière appelée rente. Ainsi, si pour des raisons de coût des énergies concurrentes, ou pour toute autre raison, le prix du pétrole s'établit aujourd'hui à 36 \$ par baril, le pays qui, par on ne sait quel don de la nature, dispose sur son sol d'un pétrole facile à exploiter, donc à faible coût, par exemple 3 \$ par baril, va encaisser une rente de 33 \$ par baril. Cette rente est véritablement un revenu «tombé du ciel» ; ce n'est pas un revenu provenant d'un travail particulier ou de la mise en œuvre d'un capital : il s'agit d'un revenu sans contrepartie, de la rémunération d'un facteur de production physiquement et inéluctablement rare, que vient s'approprier la personne ou l'Etat qui le possède. Aussi immorale qu'elle puisse nous paraître, à nous qui sommes encore soumis à une forte éthique du travail, la rente est économiquement nécessaire car elle permet l'allocation optimale du facteur rare : ce qui est gratuit est gaspillé. Mais c'est bien entendu le bénéfice d'une telle rente qui rend le monde entier jaloux des pays producteurs de pétrole : il est si agréable de bénéficier, sans travail particulier, d'un revenu important et garanti !

La théorie de la rente

L'économie des matières premières relève donc de la théorie de la rente (foncière ou minière), qui a été formulée la première fois par Ricardo. Rappelons quelques-unes de ses caractéristiques :

- L'existence de rentes est liée à des phénomènes de rareté réels. Elles ne s'analysent donc pas seulement dans l'ordre politique ou social, mais aussi et surtout dans l'ordre purement économique. Ainsi dans notre exemple précédent, la rente peut indifféremment être appropriée par l'état producteur, un individu quelconque ou une compagnie pétrolière. Si le sous-sol contenant du

pétrole change de propriétaire, la rente qui lui est associée ne fait que changer de destinataire.

- La rente est différentielle, c'est-à-dire que la rente d'une ressource rare permettant la production d'un certain produit est fonction de la différence de coût entre le mode de production le moins avantageux et le mode de production permis par cette ressource. Reprenons notre exemple précédent : supposons qu'un pays comme la France découvre un gisement de pétrole, mais que ce gisement se trouve en haute mer, à de très grandes profondeurs, si bien que son exploitation bien que techniquement possible, ne saurait se faire qu'à des coûts de production de l'ordre de 100 \$ par baril. Il serait absurde de le mettre en exploitation, sauf si on anticipe à très court terme un troisième choc pétrolier. Les compagnies, ou les Etats, dans la mesure où ils sont rationnels, n'exploiteront des gisements qu'à partir du moment où leur coût de revient sera inférieur ou égal au prix du marché (36 \$), si bien qu'à demande de pétrole donnée, le prix du pétrole s'établira au niveau du coût de production du gisement le moins économique. Tout gisement plus économique permettra à son propriétaire d'encaisser la rente correspondante, égale à la différence entre les deux coûts.

L'exemple de la production de blé est éclairant, et il est historiquement celui cité par Ricardo. Supposons l'Angleterre fermée sur elle-même, vivant en autarcie. La production va s'ajuster sur la demande de blé, mais pour cela, on va d'abord utiliser les terres arables les mieux situées, les plus fertiles, bref disposant à production égale des coûts de production les plus faibles. Si cela ne suffit pas, on va exploiter d'autres terres moins avantageuses, mais tout de même nécessaires pour satisfaire la demande, et ceci jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Le prix du blé s'établira à un prix équilibrant l'offre à la demande, c'est-à-dire décourageant toute production supplémentaire mais suffisamment rémunérateur pour inciter le dernier producteur nécessaire à produire. L'existence d'une différence entre le coût du blé produit par la terre la moins économique et celui d'une terre plus économique, donne au propriétaire de cette dernière le bénéfice d'une rente.

Cet aspect «différentiel» de la rente, même s'il est simple en théorie, est souvent très mal compris. L'expression de «pétrole vert» le montre amplement...

La rente économique de l'agriculture française

L'apport de l'agriculture à l'économie française est mesuré par la rente totale qu'elle fournit. En termes plus «néo-classiques» que «classiques», elle constitue le «surplus économique» de l'agriculture.

Elle se mesure en comparant la valeur des productions agricoles de la France à leurs coûts de production, la différence donnant le montant de la rente. Les produits et charges doivent cependant être évalués à leurs montants réels, supportés par la nation, ce qui pose des problèmes compliqués d'évaluation. Les comptes de l'agriculture sont le matériau de base de ces calculs, mais ils doivent être corrigés. Ainsi, parce qu'elle s'attache aux flux comptables, la comptabilité nationale ignore certains coûts. Par exemple, le travail de l'exploitant agricole familial n'est pas valorisé, alors qu'il est bien entendu un facteur de production essentiel. De même, la comptabilité nationale fournit le montant des amortissements des immobilisations, mais ne fournit pas d'évaluation du coût d'opportunité du capital. La valorisation des produits agricoles pose également problème : la véritable valeur, pour la nation, des produits agricoles est le prix auquel elle peut en céder ou en acheter au reste du monde ; c'est en fonction de ce système de prix, qui est en quelque sorte le prix de la concurrence, que la France doit prendre des décisions avantageuses pour elle-même. Le coût d'opportunité des produits agricoles est leur prix international.

On fait souvent grief à cette affirmation de ne pas tenir compte de l'étroitesse du marché agricole international et donc du caractère extrêmement fluctuant des prix sur ce marché. L'objection ne serait valable que si les prix internationaux fluctuaient autour des prix intérieurs. Or il n'en est rien : comme le montre le tableau

suivant, ces prix sont durablement, en moyenne, considérablement inférieurs aux prix intérieurs, ce qui montre bel et bien que la valorisation interne de ces produits est arbitraire et anti-économique :

Comparaison prix CEE/prix mondiaux (1978/1979)

	prix CEE ECU/100 kg	prix mondial moyen ECU/100 kg
Blé	147	105
Orge	149	82
Sucre	405	154
Beurre	285	77
Poudre de lait	116	30
Viande bovine	148	49

Le prix CEE est le prix d'intervention.

Source australienne citée par Agra-Europe du 19 septembre 1980.

Une politique amenant les prix français aux prix internationaux, à condition qu'elle ne soit pas trop brusque, n'accroîtrait pas significativement les prix internationaux. Car toute augmentation significative et durable du prix international d'un produit serait inéluctablement suivie, avec peut-être toutefois un certain retard, d'un accroissement de production des pays qui disposent sur le plan mondial des structures de coûts les plus avantageuses.

Cependant, pour éviter que le débat ne se focalise sur ce seul point, nous avons effectué deux calculs, le premier en valorisant la production à son prix intérieur, et le deuxième en essayant de nous rapprocher des prix internationaux.

Le calcul est effectué dans une optique de production. L'agriculture, agrégée en un secteur unique, produit une certaine valeur ajoutée, laquelle est obtenue par deux inputs : le travail et le capital. Le coût du capital inclut les amortissements et un profit normal sur le capital net (qu'on peut appeler également «coût d'opportunité du capital»). Le coût de ces facteurs est évalué par référence au secteur institutionnel, donné par la comptabilité nationale, des «sociétés et quasi-sociétés» (SQS). La référence à ce secteur se justifie par des raisons pratiques : il représente la plus grande partie du secteur marchand de notre économie, celle où les statistiques sont les plus fiables. En particulier, la distinction entre les revenus du travail et les revenus du capital des entrepreneurs individuels n'est pas fiable.

La valorisation retenue pour chacun de ces facteurs est une valorisation optimale de long terme. Ainsi, puisque les agriculteurs ne sont pas a priori des incapables, il est hors de doute qu'ils peuvent être employés dans le long terme pour un coût équivalent au coût du travail dans les autres secteurs économiques ; leur productivité n'est pas intrinsèquement limitée à son niveau actuel. De même, il n'y a aucune raison pour que le capital investi dans l'agriculture ne puisse pas dans le long terme s'investir dans des emplois où il peut bénéficier d'une rémunération normale.

L'unité de travail que nous utiliserons est l'unité-travailleur annuelle (UTA), une unité correspondant à un employé à temps plein (familial ou salarié), les travailleurs à temps partiel étant comptés en fractions d'UTA, proportionnellement à leur temps de travail. L'UTA sera valorisée au coût moyen du travail par actif salarié du secteur institutionnel des sociétés et quasi-sociétés de la comptabilité nationale. Cela revient à considérer qu'un agriculteur vaut un salarié appartenant au reste de l'économie, ou, si on préfère, a des qualifications en moyenne équivalentes. Comme profit normal, on prendra comme taux de profit du secteur des sociétés et quasi-sociétés, soit le taux (valeur ajoutée brute - coûts salariaux - amortissements) / capital net, donné par la comptabilité nationale. Pour notre hypothèse «valorisation des produits aux prix internationaux», nous considérons que les prix français des produits végétaux sont supérieurs de 30 % aux prix internationaux, et les prix des produits animaux de 40 %, ce qui est sans doute encore légèrement en deçà de la réalité.

Les calculs ont été effectués sur l'année 1978.

Pour les sociétés et quasi-sociétés, on a :

$$\text{ Salaire annuel moyen} = (\text{salaires} + \text{cotisations sociales}) / \text{emploi salarié} \\ = 67\,268 \text{ F} / \text{emploi}$$

$$\text{taux de profit} = (\text{valeur ajoutée brute} - \text{amortissements} - [\text{salaires} + \text{cotisations sociales}]) / \text{capital net} \\ = 13,83 \%$$

On a donc dans notre hypothèse «prix intérieurs» (en millions de F)

Production agricole :	176084	
Consommations intermédiaires :	— 86638	
= valeur ajoutée brute :	89446	
— amortissements :	— 17680	
— coût du travail :		
nombre d'UTA	1805000	
×	67268	
=		— 121413
- coût du capital :		
capital net		
× 0,1383		
=		— 19740

D'où une rente économique **négative** de 69387 millions de F.

Si l'on fait maintenant l'hypothèse que les prix optimaux des produits agricoles sont les prix internationaux évalués approximativement comme vu ci-dessus, il faut déduire en plus :

Livraisons de produits végétaux :	65763
alors que leur vraie valeur est :	65763/1,3 = 50587
Livraisons de produits animaux :	78768
alors que leur vraie valeur est :	78768/1,4 = 56263

Au total il faut donc déduire :
65763 — 50587 + 78768 — 56263 = **37681** millions de F

Si bien qu'on a finalement une rente négative de :
69387 + 37681 = **107068 millions de F !**

Pour résumer, on arrive à une rente négative de 70 milliards de F dans la première hypothèse (ce sont des francs de 1978), et de 107 milliards de F dans la deuxième, ce qui est considérable, par exemple supérieur à la facture énergétique de la France en 1978, avant le deuxième choc pétrolier : les importations d'énergie de la France s'élevaient en 1978 à 71 milliards de F). La raison de ce déficit considérable de l'agriculture française est à rechercher dans sa très faible productivité : même en prenant les prix français, la valeur ajoutée par UTA vaut 45000 F dans l'agriculture, alors que la valeur ajoutée par actif salarié vaut 97000 F dans le secteur des sociétés et quasi-sociétés. L'agriculture, qui emploie environ 10 % de la population active, ne produit que 5 % du PIB.

Ces chiffres mettent en évidence une réalité bien tangible : l'agriculture française est une agriculture assistée bénéficiant d'aides de l'Etat dans tous les domaines et de prix absurdemment élevés, qui permettent à de nombreuses exploitations non rentables de survivre malgré leur non rentabilité économique.

Mais faut-il qu'elles survivent ? Les chiffres précédents peuvent être interprétés de la façon suivante : la maison France, que ce soient les contribuables ou les consommateurs, et peut-être pour partie la maison Europe, doivent verser annuellement un impôt de 107 milliards de F pour entretenir une agriculture sous-productive, simplement parce que les agriculteurs font pression pour cela, et sont politiquement assez puissants pour l'obtenir.

Le pétrole vert nous coûte plus cher que le pétrole tout court !

Une politique nouvelle

Que faire pour sortir d'une telle situation ? Tout d'abord constater les causes profondes de la sous-productivité de l'agriculture, qui sont faciles à comprendre : si elle produit une rente négative pour la nation, cette rente n'est pas subie par les agriculteurs eux-mêmes. Car tout un système d'aides, de garanties de prix, d'avantages fiscaux, de taux d'intérêts privilégiés, de réglementations malthusiennes,... fausse le système de prix ressenti par les exploitants, les soustrayant à la contrainte de compétiti-

vité et d'utilisation optimale des facteurs de production. L'agriculture est un secteur administré dont les prix sont fixés en dehors du marché, par des politiciens qui sont bien entendu plus soucieux de réélection que d'optimalité économique. Notre calcul économique précédent, qui donne le coût global pour la société française de son agriculture, omet d'ailleurs au nombre de ses coûts l'entretien d'une importante bureaucratie chargée de l'administrer, que ce soit au ministère de l'agriculture ou à la commission européenne.

Le mal principal vient de ce qu'on a mené une politique des revenus par les prix des produits et des facteurs de production, en oubliant ou en faisant semblant d'oublier l'aspect d'orientation économique de tout système de prix.

Pour sortir de cette situation, il faut évoluer résolument, mais très progressivement, vers un retour de l'agriculture à des conditions économiques et juridiques de droit commun : liberté d'entreprendre, de produire, de s'agrandir,... fin des bonifications d'intérêt et des aides systématiques, égalisation des conditions sociales des salariés agricoles à celles des autres salariés, soumission à la concurrence internationale par l'arrêt du soutien des prix... Dans un système qui est malgré ses vicissitudes globalement un système libéral et de libre échange, l'agriculture est le seul secteur économique où le protectionnisme est la règle, et la tutelle de l'Etat systématique. C'est aussi le secteur économique de l'économie française le moins productif. Ceci explique cela.

De telles mesures ne manqueraient pas de réduire l'emploi agricole et, sans doute, la production, de façon à utiliser plus rationnellement la main-d'œuvre et à profiter des bas prix du marché international. A condition d'être graduelles, par exemple étalées sur une durée de 10 ans, elles pourraient être en partie réalisées par le simple jeu des départs «naturels» (départs en retraite, abandon de certains travaux à temps partiel...). Mais elles provoqueraient vraisemblablement tout de même un certain exode rural.

L'argumentation opposée à de telles politiques (libérales) comprend généralement trois volets :

1. Que ferons-nous des agriculteurs qui quitteront la terre, dans une période où sévit le chômage ? Une telle politique ne va-t-elle pas accroître le chômage ?

2. Comme une partie seulement de notre agriculture est compétitive sur le plan international, une telle politique créerait un déficit des échanges agricoles de la France.

3. Une telle politique appauvrirait de façon dramatique les agriculteurs, qui pourtant réalisent d'importants progrès de productivité, et ne méritent donc pas un tel sort.

Ces argumentations sont le résultat d'effets de myopie économique, qui viennent de ce qu'on observe un seul marché et non l'ensemble de l'économie. Or de tels mécanismes ne sont compréhensibles que si l'on s'intéresse à l'ensemble des marchés, sinon l'on ignore les effets positifs induits dans les secteurs non agricoles de l'économie, qui sont justement les effets recherchés par ces mesures. Ces problèmes sont des problèmes d'équilibre général, et non d'équilibre partiel sur un seul ou quelques marchés isolés des autres. Sans revenir à la théorie de l'équilibre général, on peut cependant détruire simplement les argumentations précédentes.

Exode rural et chômage

Supposons pour simplifier les choses qu'un gouvernement amène progressivement les prix agricoles à leur niveau international, c'est-à-dire qu'il cesse de les soutenir, ce qui ferait baisser

dramatiquement le revenu des agriculteurs et obligerait le plus grand nombre à quitter la terre, tandis que ceux qui resteraient achèteraient les terres libérées par les précédents. Il importe peu pour notre raisonnement que cette évolution ait lieu progressivement ou rapidement. De toutes façons, et contrairement à ce qui vient d'abord à l'esprit, une telle évolution n'entraînerait pas un chômage supplémentaire.

Car le gain de productivité induit créerait un pouvoir d'achat supplémentaire qui se traduirait par des emplois nouveaux. Décomposons si on veut le mécanisme. A monnaie constante, cette baisse des prix va, ou bien accroître le pouvoir d'achat réel des salariés, ou bien accroître les profits des entreprises, pour des montants égaux au total de la perte de revenu des agriculteurs. Ce pouvoir d'achat supplémentaire va se manifester par une demande supplémentaire, qui va nécessiter une embauche compensant la perte d'emplois agricoles.

Le phénomène est au fond analogue à un gain de productivité dans une entreprise. Soit une entreprise, par exemple une entreprise sidérurgique, qui licencie des employés pour accroître la productivité. Supposons qu'elle produise la même chose avec moins d'employés. La paye des employés économisée sera distribuée aux salariés restants sous forme d'accroissement des salaires, ou bien se transformera en profits supplémentaires (ou en une réduction du déficit). Dans ce dernier cas, cet argent sera dépensé en investissements ou en dividendes, qui seront en fin de compte dépensés. De cette façon, les emplois créés ailleurs seront au moins égaux aux emplois perdus. Pour qui ne se contenterait pas d'un raisonnement littéraire, mais désirerait une expression mathématique du problème, le modèle exposé en annexe permet de la démontrer rigoureusement.

L'exode rural, comme tout gain de productivité, ne peut pas être par lui-même créateur de chômage. D'ailleurs comme l'affirme A. Sauvy, si cela était vrai, vu l'ampleur des progrès de productivité qu'a connu le monde, il devrait y avoir aujourd'hui 99 % de chômeurs, minimum. Aucune théorie économique de portée générale n'ose d'ailleurs soutenir une telle affirmation. Les deux grands courants de la pensée économique, keynésien et néo-classique, l'attribuent à d'autres causes : les keynésiens, l'attribuent à la faiblesse de la demande globale, qui ne paraît pas devoir être a priori influencée par l'exode rural, et qui de toutes façons est un paramètre contrôlé par l'Etat ; les néo-classiques l'attribuent aux salaires réels trop élevés, et là, si l'exode rural a un effet, il ne peut être que positif, dans la mesure où une réduction du prix des denrées alimentaires peut contribuer à la modération des hausses de salaires, et dans la mesure également où des gains de productivité permettent d'améliorer le partage salaires-profits sans forcer les salaires à la baisse.

Le problème de l'équilibre du commerce extérieur

Là encore, la myopie économique conduit à commettre nombre d'erreurs. Une réduction de la production agricole, accompagnée de gains de productivité, accroît automatiquement la compétitivité du reste de l'économie et permet, sans aucun effort particulier, de financer l'accroissement des importations par des exportations supplémentaires.

Raisonnons par exemple à pouvoir d'achat des salaires constant. La baisse des prix des produits agricoles permet une baisse des salaires nominaux (par rapport à la situation de référence) et, à profits constants, une baisse des prix industriels. Les entreprises deviennent de ce fait plus compétitives sur les marchés internationaux. Le reste du monde, qui a accru son excédent commercial à destination de la France, achète alors nos marchandises avec les devises gagnées par ses exportations alimentaires supplémentaires, qu'il faut bien dépenser. Malgré l'illusion monétaire, le commerce extérieur est fondamentalement une opération de troc, passée par l'intermédiaire de devises. Comme l'explique Ricardo, il est avantageux pour un pays d'importer les produits pour lesquels il est, relativement, le moins compétitif, et par suite d'exporter les produits pour lesquels il est le plus compétitif. Il se spécialise ainsi dans les secteurs où il produit le plus éco-

nomiquement. A unités de moyens constantés, on peut obtenir des devises plus facilement, plus économiquement, par des exportations venant d'autres secteurs de l'économie française.

Face à ces arguments protectionnistes, on ne peut résister à l'envie de citer A. SMITH (1) : «si un pays étranger est disposé à nous fournir un produit à un meilleur prix que celui auquel nous pouvons le produire, mieux vaut le leur acheter avec quelque partie de notre propre industrie, employée d'une façon dans laquelle nous avons quelque avantage... Dans chaque pays, il est toujours de l'intérêt du plus grand nombre d'acheter ce qu'il veut à ceux qui le vendent le moins cher. C'est d'ailleurs si évident qu'il peut paraître ridicule de se fatiguer à le prouver ; ce problème n'aurait d'ailleurs jamais pu être soulevé si la sophistique intéressée des marchands et des industriels n'avait pas confondu le bon sens de l'humanité. Leur intérêt est, de ce point de vue, totalement opposé à celui de la plus grande partie des gens». Cette affirmation est bien sûr toujours vraie, à condition de remplacer en général les «marchands et les industriels» par les syndicats et, en l'espèce, par les «organisations agricoles».

La conception mercantiliste selon laquelle il serait bon d'exporter et mauvais d'importer ne devrait appartenir qu'à l'histoire de l'économie. On exporte pour payer des importations, ou, si on veut, on se paye le luxe d'importer parce qu'on a exporté. Le solde en devises d'une opération est un chiffre sans intérêt. Un gain en devises n'est pas un gain tout court, ou bien c'est que le franc est surévalué, et, dans ce cas, mieux vaut l'évaluer correctement, à supposer que le marché des capitaux ne le fasse pas lui-même. Si au contraire, on estimait que le franc était sous-évalué, on devrait en principe privilégier les opérations se soldant par une perte de devises. La volonté de ne pas faire bénéficier les consommateurs et les entreprises français des faibles prix du marché international leur interdit d'effectuer des échanges fructueux.

Un autre argument invoqué couramment en faveur du protectionnisme est l'argument de sécurité des approvisionnements. Curieusement alors que les gouvernements occidentaux ont beaucoup de mal à faire voter des budgets militaires de l'ordre de 3 à 5 % du PIB - et l'armée est pourtant le premier instrument de la sécurité -, c'est fou ce que le public est préoccupé de sécurité quand il s'agit de commerce international ! Si on comprend le sens concret de l'argumentation de sécurité d'approvisionnement lorsqu'il s'agit de pétrole, on le comprend très mal pour l'agriculture : la France est dans ce domaine pour l'instant excédentaire ; si on suppose qu'il nous faut maintenir pour des raisons de sécurité une production agricole valant 50 % ou même 80 % de notre consommation, la France dispose pour l'instant d'une marge de manœuvre importante. De plus, les grands pays exportateurs de produits agricoles sont presque tous des pays amis et aussi stables politiquement qu'il est possible de l'être (Etats-Unis, Canada...). Qui plus est, les Etats-Unis ont prouvé l'inefficacité d'un embargo sur leurs exportations à destination de l'URSS.

Enfin, on oublie souvent que le marché est tout à fait capable de gérer la sécurité, comme il est capable de gérer toute incertitude. Pour certains théoriciens, et notamment pour l'école autrichienne (2) la force du marché, par rapport à toute planification totale ou partielle, est précisément d'assurer la découverte et l'exploitation des meilleures informations économiques disponibles. Chacun sait, par exemple, que ce qu'on appelle la «spéculation» remplit -entre autres- ce rôle utile et nécessaire : prévoir les goulots d'étranglement et les pénuries possibles et stocker en conséquence en vue de profiter des prix élevés qui surviendront. De la sorte, la «spéculation» assure la régulation optimale des marchés, sans créer, comme les gouvernements, des situations de pénuries ou d'excédents permanentes. Car les spéculateurs, parce qu'ils engagent leur propre argent, ne peuvent pas longtemps faire des erreurs. Si on suppose a priori qu'un agriculteur n'est pas capable ou ne désire pas assumer les risques de fluctuation des cours des produits agricoles, des mécanismes -qu'il faudrait encourager- tels que la spéculation ou la vente à terme sont en mesure de transférer les risques à des sociétés spécialisées. L'ar-

1. «Wealth of nations» ; traduit par l'auteur.

2. Lire par exemple F. HAYEK : «individualism and economic order».

gumentation en faveur de l'intervention de l'Etat pour protéger les agriculteurs (ou les consommateurs) des fluctuations des cours repose sur l'a priori habituel, toujours démenti par les faits (les abattoirs de la Villette, le Concorde,...) selon lequel les gouvernements sont plus capables que les sociétés privées de faire des prévisions.

Le problème social

La partie sociale est la plus sérieuse du débat. Encore faut-il éviter les arguments fallacieux à prétentions économiques du genre de celui utilisé par les organisations professionnelles agricoles : «les agriculteurs ont réalisé cette année des progrès de productivité de x %, ce qui est supérieur à ce qui a été réalisé dans les autres secteurs ; ils subissent pourtant une baisse des revenus, ce qui est une injustice flagrante». Ils font semblant d'oublier qu'on n'est pas nécessairement responsable d'un progrès de productivité. Il peut avoir été réalisé par l'utilisation de techniques empruntées ailleurs. Les agriculteurs ne sont pas plus responsables que les autres des gains de productivité réalisés dans l'agriculture : le véritable responsable, c'est le progrès scientifique et technique, et en particulier industriel. Il est absurde d'attribuer a priori à un secteur économique le mérite de ses gains de productivité. En matière économique comme en toute autre matière, le mérite revient à celui qui fait des choses que peu sont capables de faire ; en fin de compte, il ne peut s'apprécier qu'au regard de critères de concurrence. Une entreprise n'est méritante que si elle fait mieux que ses concurrents. Un agriculteur n'est méritant que s'il fait mieux que ce que les autres agriculteurs sont capables de faire. Parler du mérite global d'un secteur n'est nullement justifié.

Le problème social n'en est pas moins sérieux. Pour rendre politiquement possible la reconversion de l'agriculture, une poli-

tique sociale est souhaitable. La politique agricole qui a été menée depuis le siècle dernier a d'ailleurs toujours été une politique sociale, et non, comme cela est souvent affiché, une politique strictement économique. La vérité est que les gouvernements n'ont jamais cessé de s'appuyer électoralement sur les agriculteurs, tandis qu'ils subissaient plus qu'ils ne suscitaient le progrès technique. Soucieuses de maintenir des structures sociales conservatrices, les autorités politiques (et religieuses) n'ont cessé de tenter d'enrayer l'exode rural, par exemple par des mesures protectionnistes. Avec les effets économiques que l'on sait, notamment l'entrée tardive de la France dans le monde industriel. Nous payons encore les conséquences de la «loi Méline».

Une politique sociale éclairée devrait avoir pour objectif d'éviter l'appauvrissement des campagnes, sans pour autant provoquer une allocation irrationnelle des ressources. Le problème à résoudre est un problème classique d'économie publique : comment mener une politique de redistribution des revenus sans perturber ou du moins en perturbant le moins possible le système des prix relatifs, vecteur fondamental pour une allocation optimale des ressources ? La solution réside dans une réorientation des aides, qui doivent devenir purement sociales, c'est-à-dire s'appliquant aux agriculteurs eux-mêmes indépendamment de leur activité économique précise, et non à leurs exploitations. Elles devraient être indépendantes des différents paramètres de leur gestion. Si on ne peut absolument éviter qu'elles influent sur leur activité économique, elles devraient aller dans le sens du marché, et non l'inverse. Certaines aides, comme l'indemnité viagère de départ, vont dans ce sens, mais elles sont rares. Les interventions de l'Etat vont pour l'essentiel dans le sens de la préservation des structures existantes, ou, du moins, dans le sens d'un freinage des évolutions que le marché générerait spontanément.

ANNEXE

Modèle de l'économie française à deux secteurs (agriculture et reste de l'économie)

Soit le secteur (1) agriculture et le secteur (2) «reste de l'économie».

On suppose que l'économie française produit un produit agricole et un «autre produit» par les fonctions de production :

$$\begin{aligned} q_1 &= f_1(n_1) && \text{étant l'emploi agricole} \\ q_2 &= f_2(n_2) && \text{étant l'emploi dans le reste de l'économie} \end{aligned}$$

On suppose, comme d'habitude, que $f'_1 > 0$, $f'_2 > 0$, $f''_1 < 0$, $f''_2 < 0$

Notons que f''_2 est non seulement négatif, mais également très petit en valeur absolue, en tous cas négligeable par rapport à f''_1 . En effet, pour f''_1 , le principe même de la rente foncière exige l'existence de rendements décroissants. Au contraire, pour le reste de l'économie, les rendements n'ont aucune raison d'être décroissants à long terme, mais peuvent l'être à court terme, très faiblement, du fait des inévitables goulots d'étranglement qui peuvent interdire une fluidité parfaite de la production.

On suppose que les Français consomment \bar{c}_1 de produits agricoles, quels que soient leurs prix. Ils exportent donc $e_1 = q_1 - \bar{c}_1$

Il existe un marché international sur lequel on peut échanger des produits agricoles contre d'autres produits, le taux de change étant p^*

$$\text{D'où : } c_2 - q_2 = i_2 \quad \text{et} \quad i_2 = p^* e_1$$

Soit p_1 le prix intérieur des produits agricoles. On prend pour simplifier les calculs $p_2 = 1$. L'intervention de l'Etat est supposée résumée par la fixation de $p_1 > p^*$; prix «ressenti» par les agriculteurs

w est le taux de salaire ressenti par les agriculteurs et les autres employés. Il est identique dans les deux secteurs, c'est-à-dire qu'en cas de légère différence, la main-d'œuvre par exemple quitte la terre.

On a les équations suivantes :

- (1) $q_1 = f_1(n_1)$
- (2) $q_2 = f_2(n_2)$
- (3) $\bar{c}_1 = q_1 - e_1$
- (4) $c_2 = q_2 + i_2$
- (5) $i_2 = p^* e_1$
- (6) maximisation de profit $p_1 q_1 - w n_1$
 $w = f_1 p_1$
- (7) maximisation de profit $q_2 - w n_2$
 $w = f_2$

On a 9 inconnues : $q_1, q_2, n_1, n_2, e_1, c_2, i_2, w, p_1$. Mais seulement 7 équations. Cependant, p_1 est exogène.

Il reste donc une équation à fixer.

Dans un premier temps, nous postulerons une équation de salaire, très simple : nous considérerons que les hausses de salaires sont indexées sur les prix.

Enfin, nous ferons un deuxième calcul en rajoutant une équation de consommation de type keynésienne.

1er calcul :

Les équations (3), (4) et (5) donnent l'équation : $c_2 = q_2 - p^* (\bar{c}_1 - q_1)$

En différenciant les équations, on obtient :

$$\begin{aligned} d q_1 &= f'_1 d n_1 \\ d q_2 &= f'_2 d n_2 \\ d c_2 &= d q_2 + p^* d q_1 \\ d w &= p_1 f''_1 d n_1 + f'_1 d p_1 \\ d w &= f''_2 d n_2 \end{aligned}$$

On peut résoudre la variation de l'emploi $d n_1 + d n_2$ et la variation de bien-être $d c_2$ en fonction des variations $d w$ et $d p_1$. On obtient :

$$d c_2 = \left(\frac{f'_2}{f''_2} + \frac{p^* f'_1}{f''_1} \right) d w - \frac{p^* (f'_1)^2}{f''_1} d p_1$$

$$d n = d n_1 + d n_2 = \left(\frac{1}{f''_2} + \frac{1}{f''_1 p_1} \right) d w - \frac{f'_1}{f''_1 p_1} d p_1$$

On veut donc voir quel est l'effet d'une diminution du prix de soutien $d p_1 < 0$

On suppose que w évolue comme l'indice des prix, soit :

$$\frac{d w}{w} = \frac{p_1 q_1}{p_1 q_1 + q_2} \frac{d p_1}{p_1} \quad \text{On pose } \frac{p_1 q_1}{p_1 q_1 + q_2} = \lambda = \text{proportion de l'agriculture dans le PIB}$$

$$d w = \frac{\lambda w}{p_1} d p_1 = \lambda f_1 d p_1$$

On obtient :

$$d n = f'_1 \left[\frac{\lambda}{f''_2} - \frac{(1 - \lambda)}{f''_1 p_1} \right] d p_1$$

$$dc_2 = f_1 f_2 \left[\frac{\lambda}{f_1 f_2} - \frac{(1-\lambda)p^*}{f_1 p_1} \right] dp_1$$

Comme $|f_2| \ll |f_1 p_1|$ on a bien, pour $dp_1 < 0$

$dn > 0$ et $dc_2 > 0$

L'emploi et le bien-être s'accroissent tous deux.

2ème calcul :

On suppose maintenant que $f_2 = 0$, ce qui revient à dire que la fonction de production du secteur «reste de l'économie» est de la forme :

$$q_2 = a_2 n_2 \text{ où } a_2 \text{ est un coefficient fixé.}$$

Le taux de salaire est donc fixé par l'équation (7), qui devient :

$$w = a_2$$

L'équilibre sera fixé par une fonction keynésienne de consommation du type (8) :

$$\alpha (p_1 q_1 + q_2) + g = (p_1 c_1 + c_2) + (p_1 - p^*) (q_1 - c_1)$$

où $p_1 q_1 + q_2$ est le revenu de l'ensemble des agents économiques,
 α est le taux de consommation ou, si on préfère, $1 - \alpha$ est le taux d'épargne,
 g est la consommation «autonome» de l'ensemble des agents économiques,

$p_1 c_1 + c_2$ est la consommation totale en biens 1 et 2,
 $(p_1 - p^*) (q_1 - c_1)$ est la subvention (en valeur algébrique) qu'il faut payer aux exportateurs ou aux importateurs.

L'équation (8) peut se réduire à l'équation suivante :

$$(8)' \quad g = (1 - \alpha) (p_1 q_1 + q_2)$$

On obtient en différenciant cette équation :

$$d(p_1 q_1 + q_2) = p_1 dq_1 + q_1 dp_1 + dq_2 = 0 \text{ (on suppose que } g = c^e \text{).}$$

$$\text{Soit : } dn_2 = -\frac{q_1}{a_2} dp_1 - \frac{p_1 f_1}{a_2} dn_1$$

$$\text{D'où : } dn = dn_1 + dn_2 = -\frac{q_1}{a_2} dp_1$$

$$\text{et } dc_2 = -q_1 dp_1 + \underbrace{(p_1 - p^*)}_{> 0} \underbrace{\left(\frac{f_1^2}{f_1 p_1} \right)}_{< 0} dp_1$$

Donc, là encore, si $dp_1 < 0$, on a :

$$\begin{aligned} dn &> 0 \\ dc_2 &> 0 \end{aligned}$$

Ici encore, une réduction du prix de soutien p_1 accroît l'emploi et le bien-être.